

IV. — Siège.
(Le siège complet est pris comme type.)

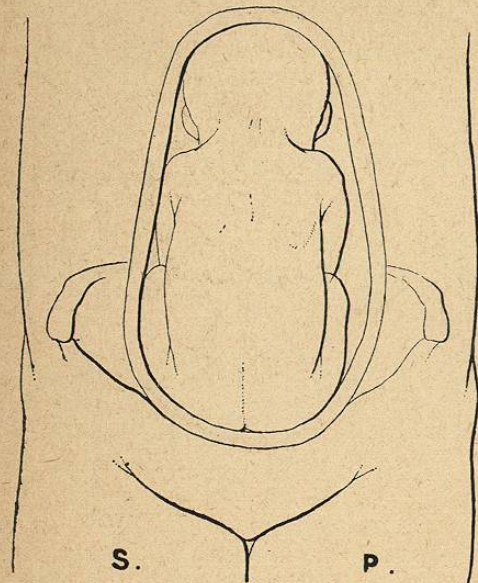


Fig. 148.

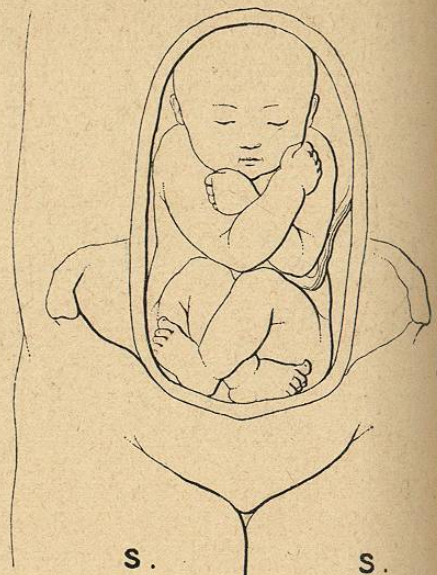


Fig. 149.

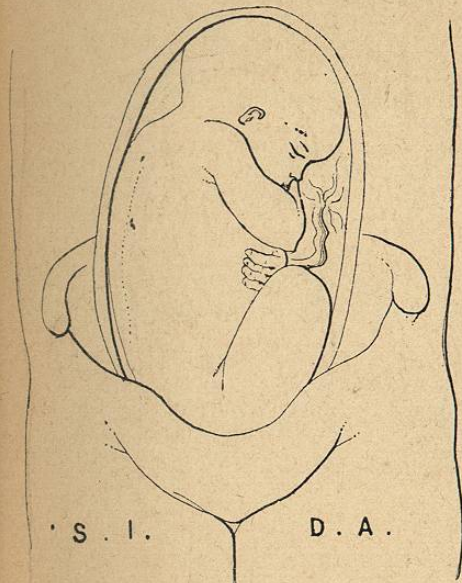


Fig. 152

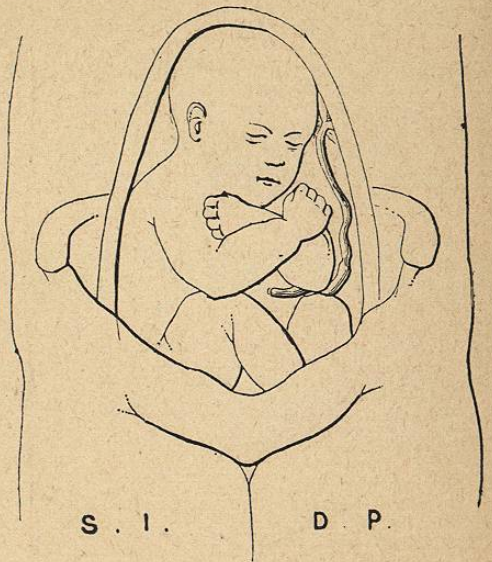


Fig. 153.

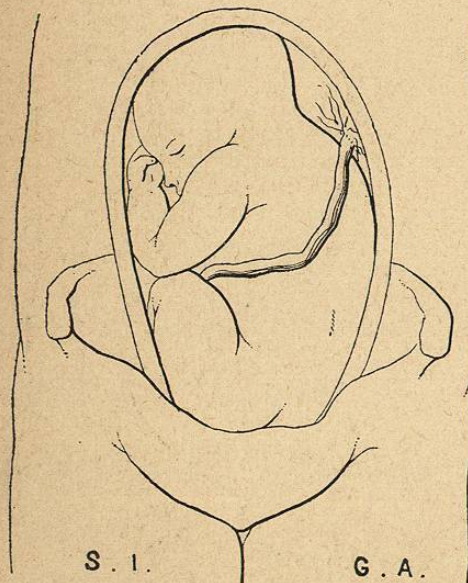


Fig. 150.

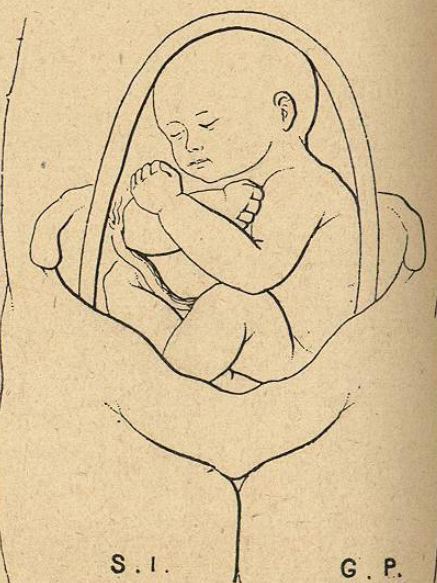


Fig. 151.



Fig. 154.

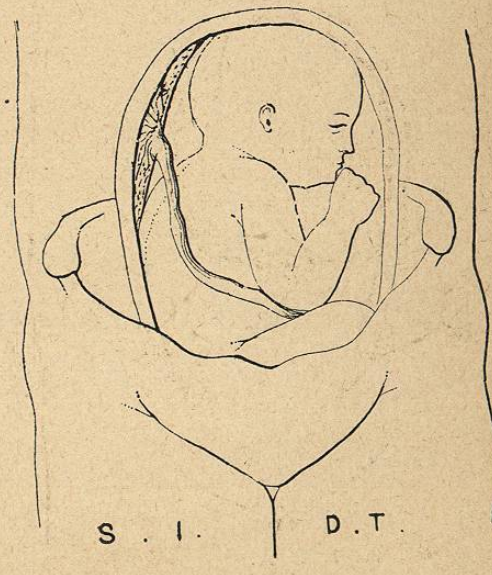


Fig. 155.

LIBRARY

V. — Thorax. (Variété. Épaule droite.)



Fig. 156.

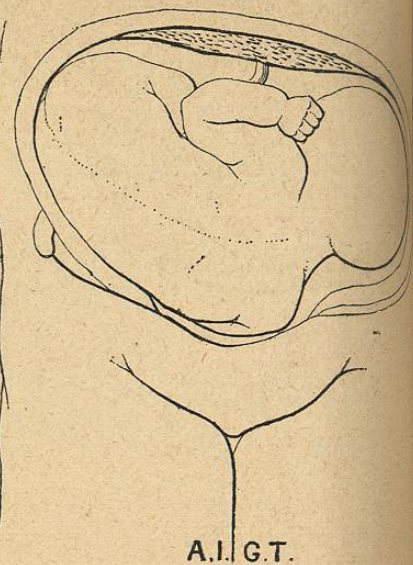


Fig. 157.

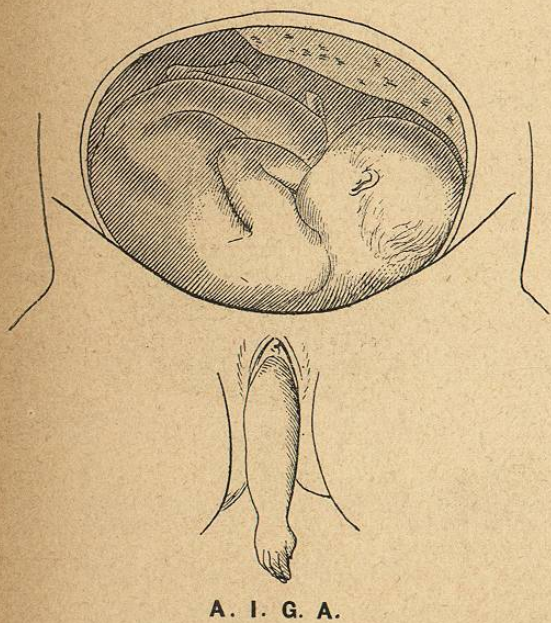


Fig. 158.

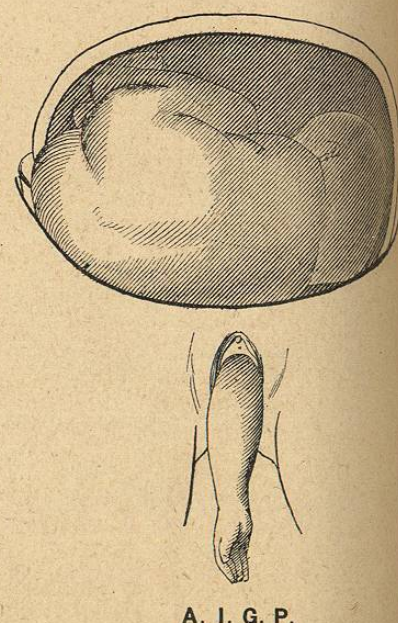


Fig. 159.



Fig. 160.

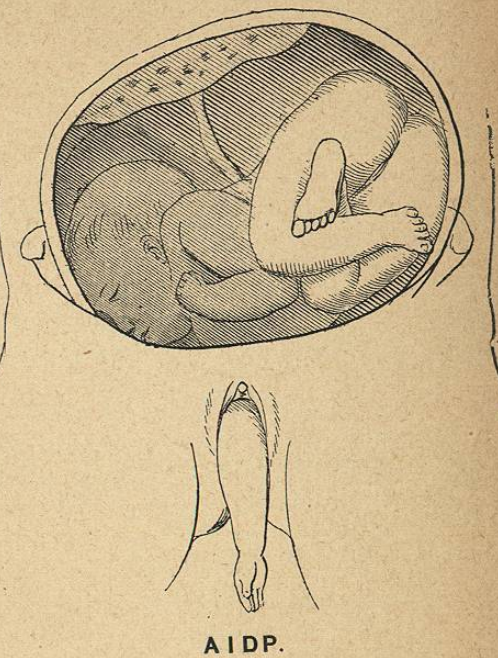


Fig. 161.

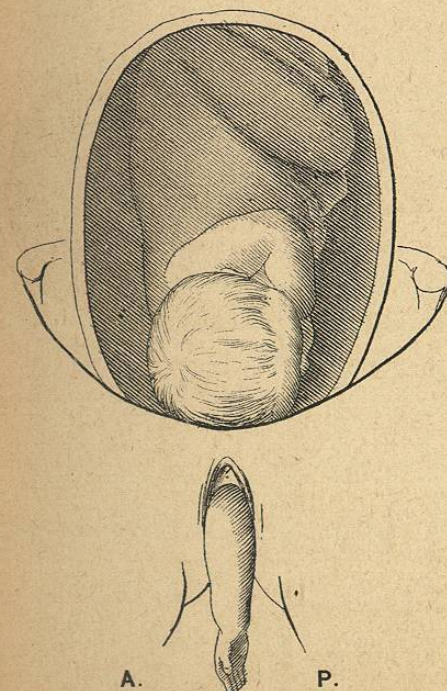


Fig. 162.

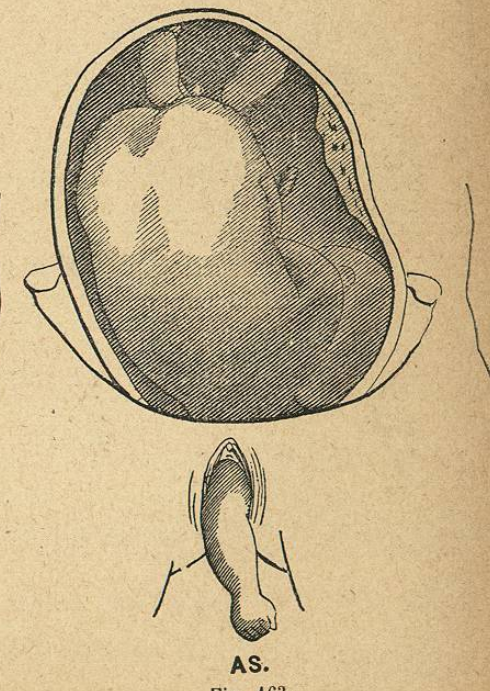


Fig. 163.

II. — SYMPTOMES GÉNITAUX

Quand on examine une femme enceinte, on procède successivement :

- 1° A l'interrogatoire ;
- 2° A l'inspection ;
- 3° Au palper (et à la percussion) ;
- 4° A l'auscultation ;
- 5° Au toucher.

Je me conformerai à ce même ordre pour l'étude des symptômes de la grossesse, les signes fournis par l'interrogatoire répondent à peu près à ceux qu'on désignait autrefois sous le nom de *rationnels*, et ceux des quatre autres catégories aux signes *physiques* ou *sensibles*.

V

INTERROGATOIRE

SOMMAIRE

Coût fécondant. — Menstruation. — Développement du ventre. — Mouvements fœtaux. Abaissement de l'utérus.

Les renseignements que la femme pourra fournir sur les *rappports sexuels*, origine de la grossesse actuelle, seront rarement de quelque utilité. L'absence de ces rapports en cas de diagnostic douteux, ou leur *existence isolée* à une date fixe, quand il s'agit de préciser l'époque de la grossesse, seront les seuls points à rechercher, et l'expérience a appris combien en pareille matière la confiance en la véracité féminine devait être bornée.

De la menstruation au contraire découlent des signes de grande valeur.

Tout arrêt de la menstruation, chez une femme, BIEN PORTANTE ET NORMALEMENT RÉGLÉE, doit faire penser à l'existence d'une grossesse.

La conception peut avoir lieu à une période quelconque de l'intervalle intermenstruel¹ ou pendant l'écoulement sanguin des règles ; mais, la plupart du temps, elle se produit durant les dix jours qui suivent la fin de la menstruation. A partir de ce moment, l'écoulement menstruel ne se montre plus. Il est cependant des exceptions et quelques femmes continuent à être réglées pendant leur grossesse. On cite même des faits de femmes mal ou non réglées, qui, gravides, avaient une menstruation régulière. On a objecté que ces règles de la grossesse étaient modifiées en *durée, quantité* ou

¹ L'existence d'une période agénésique pour la femme, c'est-à-dire d'une période pendant laquelle la conception ne peut avoir lieu (milieu de la période intermenstruelle), est aujourd'hui démontrée inexacte.

qualité, et qu'elles différaient par conséquent de la menstruation habituelle. L'objection est inexacte ; un esprit prévenu pourra, par un interrogatoire habile, faire avouer aux femmes des nuances difficiles à nettement préciser ; mais la vérité est que, chez certaines gestantes, les règles persistent avec leur durée, quantité et qualités habituelles, quelque rares que soient ces faits. On a encore objecté que cet écoulement périodique de la grossesse ne représentait pas de véritables règles, mais de simples hémorragies se reproduisant à des intervalles réguliers pendant un certain temps. La question pour être résolue doit être envisagée au double point de vue *théorique* et *pratique*.

Théoriquement, on entend par menstruation la réunion *probable* des deux phénomènes : ponte ovulaire ; — écoulement sanguin, prenant sa source surtout à la face interne des trompes et du corps de l'utérus. — Or, si la ponte ovulaire existe très probablement pendant la grossesse, ou du moins durant les premiers mois¹, l'écoulement sanguin qui se fait pendant la gestation ne saurait provenir de la trompe et du corps de l'utérus à partir du quatrième mois, puisque à ce moment l'œuf occupe la cavité du corps de l'utérus, et intercepte le chemin des trompes. La menstruation, ainsi définie, ne peut donc se produire pendant la grossesse, ou du moins à partir du quatrième mois. Les adversaires de la menstruation puerpérale semblent, par conséquent, triompher au point de vue théorique ; mais abordons la *pratique* : une femme éprouve différents symptômes qui lui font craindre ou espérer le début d'une grossesse ; elle affirme nettement que, pendant les derniers mois comme auparavant, il s'est produit un écoulement sanguin périodique, de même abondance et durée qu'auparavant ; rien ne permet d'affirmer que cet écoulement diffère de la menstruation normale ; il est juste de conclure que cette femme est réglée, mais il n'en faut pas déduire que l'utérus est à l'état de vacuité.

Pratiquement, on ne peut donc nier l'existence des règles pendant la grossesse. Croire qu'une femme enceinte n'est jamais réglée, c'est s'exposer à de fréquentes méprises, analogues à celle qui survint en 1666, rapportée d'après DEVAUX², prévôt de la compagnie des maîtres chirurgiens : une femme avait été condamnée à mort pour vol ; elle se prétendait enceinte, condition suffisante pour faire retarder son exécution. Les médecins chargés de pratiquer l'examen n'hésitèrent pas à déclarer qu'il n'y avait pas grossesse, *en se fondant principalement sur le fait de la persistance des règles*. La victime fut livrée au bourreau, et, en procédant à la dissection de son cadavre, on fut étrangement et péniblement étonné de trouver un produit de conception d'environ quatre mois.

Conclusion : *Si la cessation des règles est un des meilleurs signes du début de la grossesse, évitons de nous baser exclusivement sur leur persistance pour affirmer la vacuité de l'utérus.*

Les femmes ne commencent à s'apercevoir du *développement du ventre*

¹ Auvard. *Travaux d'obstétrique*, t. III, p. 472.

² Thèse Ganahl, 1867, p. 17.